**PROCURATION AG ASCEN 2021**

Le(la) soussigné(e), nom et prénom, fonction de nom du club/de l’association, membre effectif de l’ASCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l’Environnement Nocturne) ayant son siège social à 6780 Messancy, rue du Dolberg 7, désigne comme mandataire avec faculté de substitution nom et prénom à qui il (elle) confère tous pouvoirs aux fins de le (la) représenter à l’Assemblée Générale de l’ASCEN), qui se déroulera le samedi 24 avril 2021 à 14 heures en vidéo-conférence :

Formalités légales

1. Approbation des comptes annuels de l’exercice social clôturé au 31 décembre 2020
2. Décharge aux administrateurs pour l’exercice de leur mandat
3. Approbation du budget pour l’exercice social 2022

Autres points

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 16 mai 2020
2. Rappel du budget 2021
3. Ratification de la liste des membres 2021
4. Cotisations 2022
5. Projets et initiatives en cours et à venir
6. Divers

A cette fin, le (la) détenteur(trice) de la procuration est autorisé(e) à prendre part aux votes au nom du (de la) soussigné(e) et, de manière générale, à faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l’exécution de ce mandat de la part du (de la) soussigné(e).

Fait à localité, le date